

**LA TUNISIE SALUE L'APPUI DÉCISIF DE L'ALGÉRIE**

## **Sonelgaz assure 11 % des besoins tunisiens en électricité**

P2



**ALGÉRIE-NIGERIA**

## **Magramane et Umar examinent les projets structurants communs**

P3

**GHAZA**

**L'ONU dénonce la poursuite  
des agressions sionistes**

P11

**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL**

**Les Verts tournent  
la page Vladimir Petkovic**

P9

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEURLes inscriptions  
définitives des  
nouveaux bacheliers  
du 5 au 10 août

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mardi dans un communiqué, que les inscriptions universitaires définitives des nouveaux bacheliers session 2026, se dérouleront en ligne et en mode zéro papier, du mercredi 5 au 10 août. Les inscriptions définitives des titulaires du baccalauréat session 2026, s'effectueront en ligne et en mode zéro papier, à partir de mercredi à 00h00 jusqu'au 10 août, précise le communiqué. "L'étudiant obtient directement sa carte virtuelle sur son Smartphone, après s'être acquitté des droits d'inscription, exclusivement au moyen la carte Edahabia, via le site <https://progres.mesrs.dz/webetu> ou en scannant le code QR", conclut le communiqué.

## FEUX DE FORÊT

50 incendies maîtrisés  
et six foyers en cours  
d'extinction

Les services de la Protection civile ont enregistré, durant les dernières heures et jusqu'à mardi à 7h00, 56 incendies ayant touché des forêts, des maquis, des broussailles, des cultures agricoles, des palmeraies et des bottes de foin dans plusieurs wilayas du pays.

Selon le bilan opérationnel communiqué par les services concernés, 50 incendies ont été maîtrisés, tandis que les équipes d'intervention poursuivent leurs efforts pour venir à bout de six autres foyers encore actifs dans les wilayas de Tizi Ouzou, Jijel et Béjaïa.

Les incendies en cours d'extinction se répartissent entre deux foyers à Tizi Ouzou, trois à Jijel et un à Béjaïa.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les opérations se poursuivent au niveau de la commune d'Aïn El Hammam, précisément dans le village de Tasga Melloul, où un feu de forêt s'est déclaré. Un autre incendie mobilise également les équipes à Iflissen, dans les villages de Témilhit et Tougana.

À Jijel, trois sites restent sous surveillance. Le premier se situe dans la commune de Chahna, dans la zone d'El Adjardja, où un incendie de forêt a été signalé. Le deuxième concerne la commune d'Ouled Rabah, dans la région d'El Annab, touchée par un feu de maquis et de broussailles. Le troisième foyer a été enregistré dans la commune d'El Aouana, dans la zone de Taïlman, affectant le couvert forestier.

Dans la wilaya de Béjaïa, les équipes de la Protection civile poursuivent leurs interventions pour éteindre un incendie de maquis et de broussailles déclaré dans la commune de Tichy, au lieu-dit Takrietz.

Cette nouvelle vague d'incendies intervient dans un contexte estival marqué par une vigilance accrue des autorités algériennes face au risque élevé de propagation des feux, notamment dans les zones forestières et les régions caractérisées par une végétation dense et des températures élevées.

Chaque été, l'Algérie connaît une recrudescence des incendies de forêt, favorisés par les conditions climatiques difficiles, notamment les fortes chaleurs, la sécheresse et les vents qui accélèrent la propagation des flammes. Les wilayas du nord du pays, particulièrement celles à forte couverture forestière comme Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Bouira, Boumerdes et Skikda, figurent parmi les zones les plus exposées.

Lors des précédentes saisons estivales, les incendies avaient causé d'importants dégâts humains, environnementaux et agricoles, notamment durant l'été 2021, marqué par des feux meurtriers dans plusieurs régions du nord du pays. Depuis, les autorités ont renforcé les dispositifs de prévention et d'intervention, à travers une mobilisation accrue de la Protection civile, des services forestiers et des moyens aériens de lutte contre les incendies.

Les services compétents rappellent régulièrement l'importance du respect des consignes de prévention, notamment l'interdiction des comportements pouvant provoquer des départs de feu durant la période estivale, afin de limiter les risques et protéger les populations ainsi que le patrimoine forestier national.

R.N

## LA TUNISIE SALUE L'APPUI DÉCISIF DE L'ALGÉRIE

Sonelgaz assure 11 % des besoins  
tunisiens en électricité

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a adressé un message de remerciement aux cadres et employés du groupe algérien Sonelgaz, en reconnaissance du soutien continu apporté à la Tunisie à travers la fourniture d'électricité durant une période exceptionnelle marquée par une pression sans précédent sur le réseau électrique national.



Dans un communiqué, la STEG a souligné que cette coopération illustre les liens de solidarité et de fraternité qui unissent la Tunisie et l'Algérie. Elle reflète également la profondeur des relations stratégiques entre les deux entreprises, contribuant à assurer la continuité du service public de l'électricité et à atténuer les effets des conditions climatiques difficiles ainsi que de la forte hausse de la demande énergétique.

L'entreprise tunisienne a salué la disponibilité permanente de Sonelgaz à coopérer et à coordonner ses actions, estimant que ces initiatives renforcent le partenariat entre les deux sociétés et consolident les valeurs de complémentarité et de solidarité entre les deux pays. Elle a exprimé le souhait de voir cette coopération se poursuivre dans l'intérêt des deux peuples.

## Une coopération essentielle en période de forte demande

À la mi-juillet, le président-directeur général de la STEG, Fayçal Trifa, avait indiqué que l'approvisionnement électrique de la Tunisie avait été affecté par une panne technique survenue dans l'installation électrique de Sidi Okba, dans la wilaya algérienne de Biskra.

Il avait rappelé que la Tunisie bénéficie des accords d'échange d'électricité conclus avec l'Algérie afin de soutenir son réseau national. Selon

lui, ce partenariat énergétique constitue un pilier de la sécurité énergétique du pays, notamment durant les pics de consommation estivaux, lorsque l'utilisation massive des climatiseurs entraîne une forte hausse de la demande.

À cette occasion, le responsable tunisien avait également appelé les citoyens à rationaliser leur consommation d'électricité, en particulier entre 13h00 et 17h00, période correspondant au pic de consommation.

## Les importations d'électricité en forte hausse

Selon l'Observatoire national de l'énergie en Tunisie, les importations d'électricité en provenance d'Algérie et de Libye ont progressé de 43 % en juin 2026. Ces importations ont permis de couvrir 20 % de la demande nationale en électricité, jouant un rôle déterminant dans la stabilité du réseau tunisien.

Des données antérieures montrent également que la dépendance de la Tunisie vis-à-vis de l'électricité algérienne s'est renforcée. En mai 2025, les importations d'électricité en provenance d'Algérie représentaient environ 11 % des besoins nationaux.

Le même rapport indique que la production électrique tunisienne destinée au marché intérieur a légèrement reculé de 2 % en mai 2025

par rapport à la même période de 2024, tandis que le mix énergétique reposait à 94 % sur le gaz naturel.

## Un partenariat appelé à se renforcer

Fin mai dernier, Sonelgaz et la STEG avaient examiné les moyens de développer leur coopération, notamment en renforçant les interconnexions entre les réseaux algérien et tunisien afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement durant l'été 2026.

Cette rencontre entre le directeur général par intérim de Sonelgaz, Abdelhamid Rais, et le PDG de la STEG, Fayçal Trifa, avait permis d'aborder l'intensification des échanges d'électricité, en particulier dans les régions frontalières, avec pour objectif d'assurer la continuité de l'alimentation du réseau tunisien lors des périodes de forte consommation.

Par ailleurs, le ministre algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, avait reçu le dirigeant de la STEG afin d'examiner un projet de construction en Tunisie d'une centrale électrique à cycle combiné d'une capacité de 1 400 mégawatts. Cette infrastructure devrait contribuer à renforcer la stabilité du réseau électrique tunisien et à limiter les risques de coupures pendant les périodes de forte demande.

M.B

## ROUTES NATIONALES

## Un plan d'action pour prévenir les dégradations

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi, une réunion de coordination consacrée au suivi des opérations de maintenance du réseau routier et autoroutier national.

Selon un communiqué du ministère, les travaux ont débuté par une présentation détaillée de l'état du réseau, portant notamment sur la situation des routes, les tronçons identifiés comme points noirs et l'avancement des travaux de maintenance en cours. Les participants ont également examiné l'état d'avancement des expertises techniques engagées sur ces sections ainsi que sur plusieurs ouvrages d'art. Les directeurs des travaux publics, les laboratoires et les bureaux d'études ont présenté les résultats des diagnostics réalisés et les mesures proposées pour remédier aux dégradations constatées.

À l'issue de la réunion, le ministre a demandé d'achever dans les meilleurs délais les expertises déjà lancées et d'engager celles concernant les autres tronçons classés

comme points noirs sur le réseau routier et autoroutier. L'objectif est d'identifier les causes des dégradations et de définir les solutions techniques les plus adaptées.

Abdelkader Djellaoui a également insisté sur la poursuite des opérations de prise en charge des sections les plus sensibles, le suivi régulier des ouvrages d'art et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour garantir leur durabilité. Le ministre a, en outre, appelé à renforcer la sécurité routière à travers l'amélioration de la signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble du réseau, tout en veillant à installer une signalisation adaptée au niveau des chantiers, notamment ceux réalisés de nuit, afin d'assurer la sécurité des usagers et des travailleurs.

Il a également demandé d'accélérer les travaux de maintenance en cours, de renforcer les interventions préventives menées par les centres de maintenance, les directions régionales des travaux publics et l'Algérienne des autoroutes, afin de préserver la disponibilité du réseau national.

Le ministère a par ailleurs insisté sur le ren-

forcement de la coordination entre les structures centrales, les directions locales, les laboratoires, les bureaux d'études et les entreprises concernées, avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour mettre en œuvre rapidement les recommandations issues des expertises et intervenir sur les ouvrages nécessitant des travaux urgents.

En prévision de la saison automnale et hivernale, le ministre a ordonné l'élaboration d'un programme préventif de maintenance, incluant des inspections régulières des ouvrages d'art et la mise en place de mesures destinées à garantir leur bon fonctionnement et leur pérennité.

En clôture de la réunion, Abdelkader Djellaoui a rappelé que l'entretien du réseau routier et autoroutier demeure une priorité pour son département, soulignant la nécessité d'assurer un suivi permanent sur le terrain et d'accélérer les interventions afin d'améliorer la qualité du service et de préserver les infrastructures nationales.

R.N

ALGÉRIE-NIGERIA

# Magramane et Umar examinent les projets structurants communs

Le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu hier mardi son homologue nigérian, Ahmed Dunoma Umar, en visite en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis aux deux responsables de passer en revue l'état des relations entre l'Algérie et le Nigeria, marquées par des liens historiques d'amitié, de coopération et de concertation dans plusieurs domaines, notamment politique, économique et énergétique.

Les discussions ont également porté sur les grands projets structurants lancés conjointement par les deux pays, destinés à renforcer les infrastructures africaines et à soutenir la dynamique de développement du continent. Parmi ces projets figurent notamment le Gazoduc transsaharien (TSGP), la Route transsaharienne et la Dorsale transsaharienne à fibre optique, pour lesquels les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les efforts en vue de leur concrétisation.

Les deux responsables ont, par ailleurs, examiné le calendrier des prochaines visites officielles ainsi que les mécanismes de coopération bilatérale prévus durant le second semestre de l'année en cours. Ils ont également échangé leurs points de vue sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun.

## LE GAZODUC TRANSSAHARIEN, UN PROJET ÉNERGÉTIQUE MAJEUR

Parmi les projets phares de cette coopération figure le Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP), un gazoduc d'une longueur estimée à 4 128 kilomètres, reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie. Cette infrastructure ambitieuse de transporter jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an vers les marchés européens, à partir du réseau algérien et notamment du pôle gazier de Hassi R'Mel.

Le mois de juin dernier a également été marqué par le lancement des travaux de réalisation du tronçon algérien du gazoduc transsaharien dans la région d'Aoulef, dans la wilaya d'Adrar, après l'approbation par l'Algérie, le Niger et le Nigeria du rapport final de



l'étude de faisabilité, lors de la cinquième réunion ministérielle du comité de pilotage du projet.

D'un coût estimé à plus de 13 milliards de dollars, le projet vise également à favoriser l'approvisionnement énergétique des pays du Sahel en reliant les ressources gazières nigérianes au réseau algérien. Il pourra s'appuyer sur les infrastructures existantes de l'Algérie, notamment son réseau de transport de gaz, ses complexes de gaz naturel liquéfié (GNL) et ses installations pétrochimiques.

Selon plusieurs experts, le TSGP représente une opportunité stratégique pour les trois pays concernés, grâce à sa capacité à renforcer les échanges énergétiques et à rapprocher les ressources africaines des marchés internationaux.

## DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DE L'INTÉGRATION CONTINENTALE

Autre projet structurant : la Route transsaharienne, également appelée Route de l'unité africaine. Longue d'environ 4 800 kilomètres, elle relie Alger à Lagos en traversant six pays. Inscrite dans le réseau routier transafricain sous l'appellation TAH 2, cette

voie constitue un corridor essentiel pour développer les échanges commerciaux et faciliter la circulation des biens et des personnes entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

La coopération algéro-nigérienne porte également sur la Dorsale transsaharienne à fibre optique (DTS), un projet numérique majeur initié dans le cadre du NEPAD. Cette infrastructure, qui s'étend sur plus de 4 500 kilomètres, relie l'Algérie, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Mali et la Mauritanie.

La DTS vise à améliorer la connectivité numérique dans la région sahélienne, à favoriser l'accès au très haut débit et à renforcer la souveraineté numérique africaine. Au-delà de l'infrastructure technologique, ce projet ambitionne de stimuler l'économie numérique, de soutenir l'innovation et de réduire les disparités de développement entre les régions du continent.

À travers ces grands chantiers, l'Algérie et le Nigeria entendent consolider leur partenariat stratégique et contribuer à une meilleure intégration économique et infrastructurelle de l'Afrique.

Synthèse : Sid Ali

## CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE

### Une séance plénière sur l'éducation en situation de conflit armé

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a consacré, lundi à Addis-Abeba, une séance plénière à la protection de l'éducation dans les situations de conflit armé. Cette réunion, qui marque l'ouverture des travaux du CPS pour le mois d'août, s'est déroulée sous la présidence de l'ambassadeur Mohamed Khaled, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA et président en exercice du Conseil.

Les débats se sont tenus dans un contexte marqué par l'impact croissant des crises sécuritaires sur les systèmes éducatifs africains. Dans plusieurs zones de conflit, des millions d'enfants sont privés d'école et exposés à des risques majeurs, notamment les déplacements forcés, les violences, l'exploitation et le recrutement par des groupes armés.

Dans son intervention, Mohamed Khaled a souligné que l'éducation représente désormais un enjeu central de paix et de sécurité sur le continent, au-delà de sa dimension de développement. Il a rappelé la nécessité de garantir la continuité de l'enseignement en période de crise et de renforcer la coordination entre les organes de l'Union africaine.

Le responsable algérien a salué les initiatives engagées par la Commission de l'UA pour soutenir l'éducation d'urgence, notamment l'allocation d'un financement de 8,8 millions de dollars au profit de 19 États membres touchés par les conflits.

Les participants ont appelé à une meilleure protection des établissements scolaires, des enseignants et des élèves, ainsi qu'au respect du droit international humanitaire. Ils ont également insisté sur l'importance d'intégrer l'éducation dans les stratégies humanitaires et de prévention des conflits, tout en développant des dispositifs adaptés pour accompagner les enfants affectés.

À l'issue des travaux, le CPS a examiné un document final comportant des recommandations visant à renforcer la protection de l'éducation, améliorer les mécanismes de suivi et consolider la coopération entre l'UA, ses États membres et ses partenaires.

R.N

## CAPA

### L'épreuve orale du concours national aura lieu les 9 et 10 septembre

Le ministère de la Justice a indiqué, lundi dans un communiqué, que l'épreuve orale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) aura lieu les 9 et 10 septembre prochain à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1).

Dans ce cadre, le ministère de la Justice-Commission centrale du concours national d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA, a annoncé les résultats des épreuves écrites du concours national (session d'avril 2026), en prévision de l'épreuve orale qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2026 à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d'Alger 1).

"L'épreuve orale de ce concours se déroulera selon l'ordre chronologique sur la liste des admis. Ainsi, les candidats admis aux épreuves écrites du numéro 1 au numéro 835 passeront l'épreuve orale durant la matinée du 9 septembre, à partir de 08h00, tandis que les admis numérotés de 836 à 1.670 la passeront l'après-midi, à partir de 13h00", lit-on dans le communiqué.

Le lendemain, "les candidats admis du numéro 1.671 au numéro 2.171 passeront l'épreuve orale durant la matinée, à partir de 08h00, tandis que ceux numérotés de 2172 à 2675 la passeront l'après-midi, à partir de 13h00".

"Est déclaré admis au concours, après avoir passé les épreuves écrites et orale, tout candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20", a souligné la même source, précisant que "les candidats recalés peuvent consulter leurs notes ainsi que la moyenne obtenue dans les cinq épreuves écrites via le site web de l'Ecole de formation des avocats (<http://efadz.com/capa2026>), en saisissant leur nom, prénom et date de naissance dans les cases prévues à cet effet".

R.N

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

### Hommage présidentiel aux retraités et aux familles des martyrs

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (4 août). Le président de la République a ainsi honoré des retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles de martyrs du devoir national et les grands inva-

lides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honorifiques et de reconnaissance. Auparavant, le président de la République était arrivé au Cercle national de l'Armée, où il a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha. Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP, présents à la cérémonie d'accueil.

Chanegriha salue les efforts

et les missions de l'institution militaire. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a adressé ses félicitations aux personnels de l'institution militaire à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP.

Dans son message, il a souligné que l'armée algérienne poursuit son processus de modernisation grâce aux efforts de ses éléments déployés sur le terrain, à travers le renforcement de ses moyens humains, matériels, défensifs et technologiques, afin d'être à la hauteur des missions constitutionnelles qui lui sont confiées et de la confiance du peuple algérien.

R.N

## PORT D'ANNABA

Nouvelle cargaison  
pour la ligne  
ferroviaire minière  
de l'Est

Le port d'Annaba a accueilli, lundi, un nouveau chargement d'équipements et de matériels destinés aux travaux de réalisation du tronçon ferroviaire reliant Boucheouf (wilaya de Guelma) à Drea (wilaya de Souk Ahras), sur une distance de 121 kilomètres, dans le cadre du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est, a indiqué la direction de l'entreprise portuaire. Selon la même source, cette cargaison représente un volume total de 15 616,101 tonnes. Elle comprend 108 camions, deux portiques de levage, 629 poutres métalliques ainsi que 128 conteneurs renfermant divers équipements et matériels nécessaires à la réalisation de ce projet stratégique. La direction du port d'Annaba a précisé que tous les moyens matériels, humains, organisationnels et logistiques ont été mobilisés afin d'assurer l'accueil et le déchargement de la cargaison dans les meilleures conditions et de garantir le bon déroulement de l'opération. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des grands projets stratégiques nationaux, à travers une prise en charge optimale des navires transportant les équipements et les matériels via les ports algériens, conformément aux orientations des pouvoirs publics. Elle illustre également le rôle central joué par le port d'Annaba dans l'accompagnement des grands projets nationaux, notamment en assurant les services logistiques indispensables, en contribuant à accélérer la réalisation des projets stratégiques et en soutenant les efforts de développement économique du pays.

R.E

## MOSTAGANEM

Mise en service d'une  
unité de fabrication  
de transformateurs  
électriques

Une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques est entrée en service ce mardi dans la wilaya de Mostaganem, selon un communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé à l'inauguration de cette usine appartenant à l'entreprise Transfo Electric Algérie, réalisée grâce à un investissement global de 4 milliards de dinars.

Selon le communiqué, cette nouvelle unité constitue un apport majeur au tissu industriel national. Elle produira des transformateurs électriques conformes aux normes internationales, en s'appuyant sur un système rigoureux de contrôle qualité et sur des essais techniques destinés à garantir leur performance et leur fiabilité.

Le projet ambitieux de porter le taux d'intégration nationale dans ce secteur de 40 % actuellement à 66 % d'ici 2027. Il prévoit également une montée en puissance progressive de la production, qui passera de 1 500 transformateurs par an dans une première phase à 4 200 unités en 2028, avec pour objectif d'accéder par la suite aux marchés internationaux à travers l'exportation. Outre la création d'emplois directs et indirects, cette unité contribuera à réduire les importations de transformateurs électriques, à favoriser le transfert et la maîtrise des technologies dans le domaine des équipements électriques, à renforcer l'industrie nationale et à consolider la sécurité énergétique du pays.

R.E

## JOURNAL OFFICIEL

Création de l'Agence nationale  
pour l'efficacité énergétique

Un décret exécutif portant création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE), fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été publié au dernier Journal officiel (N. 56).

Le texte consacre le regroupement de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) au sein d'une même entité.

Il s'agit du décret exécutif n 26-268 du 23 juillet 2026, qui institue un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Energie et dont le siège est fixé à Alger.

Selon le texte, cette nouvelle agence constitue l'instrument de mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales en matière de développement, de promotion et de valorisation des énergies renouvelables, ainsi que de l'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie.

La création de cette structure s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation institutionnelle visant à optimiser la gouvernance du secteur, à élargir les missions de l'organisme chargé de la maîtrise de l'énergie et à renforcer ses capacités pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et accélérer la transition vers un système énergétique plus sobre et durable. L'agence sera notamment chargée de l'élaboration et du suivi du Programme national de maîtrise



de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la réalisation d'études technico-économiques, d'audits énergétiques dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, ainsi que de l'appui technique aux collectivités locales, aux organismes publics, aux entreprises et aux porteurs de projets. Elle assurera également la constitution de bases de données sur la consommation énergétique, l'établissement des bilans énergétiques et carbone, des actions de formation et l'examen des dossiers

d'agrément des bureaux d'études et des experts spécialisés dans les audits énergétiques.

Le décret précise que l'agence pourra conclure des marchés, contrats et conventions, créer des annexes ou des filiales et développer des partenariats avec des institutions nationales et étrangères intervenant dans son domaine d'activité.

Concernant les dispositions transitoires, le texte prévoit la dissolution de l'APRUE et du CEREFE, avec transfert de l'ensemble de leurs biens, droits, obligations et personnels à la nouvelle agence.

Les opérations de transfert devront être achevées dans un délai n'excédant pas six mois à compter de la publication du décret au Journal officiel. En attendant la mise en place effective des organes et des structures de la nouvelle agence, l'APRUE et le CEREFE continueront d'assurer normalement leurs missions, de prendre en charge les salaires et les dépenses de fonctionnement et d'honorer leurs engagements contractuels et institutionnels, jusqu'à l'installation complète de la nouvelle entité.

R.E

## COMITÉ NATIONAL DES PAIEMENTS

## La Banque d'Algérie fixe les règles de fonctionnement

La Banque d'Algérie a franchi une nouvelle étape dans la modernisation du système de paiement national avec la publication, au Journal officiel, du règlement définissant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Comité national des paiements. Pris en application de la loi monétaire et bancaire de juin 2023, ce texte encadre officiellement les missions de cette instance chargée de piloter la transformation des moyens de paiement en Algérie.

Créé en avril 2024 au sein de la Banque d'Algérie, le Comité est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale visant à développer les paiements scripturaux, qu'il s'agisse des cartes bancaires, des virements ou des solutions de paiement électronique. L'objectif est de réduire progressivement le recours aux espèces tout en favorisant l'intégration des flux financiers informels dans le circuit

bancaire officiel.

Face à la forte prédominance des transactions en liquide, le règlement confie au Comité la responsabilité d'accélérer la généralisation des instruments de paiement modernes et d'assurer le suivi de leur déploiement sur l'ensemble du territoire. L'instance devra également accompagner les évolutions technologiques du secteur et promouvoir l'essor des solutions de paiement électronique.

Le texte précise par ailleurs la composition du Comité, présidé par le gouverneur de la Banque d'Algérie ou l'un de ses vice-gouverneurs. Il réunit des représentants de plusieurs ministères, notamment ceux des Finances, de la Justice, du Commerce, de la Poste, de la Numérisation ainsi que de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Des responsables de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de l'Association

professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), du Groupement d'intérêt économique de la monétique et du Centre monétique interbancaire en sont également membres, aux côtés de représentants des services de sécurité et de deux experts du secteur.

Afin d'assurer le bon déroulement de ses travaux, le règlement crée un secrétariat permanent chargé de préparer les dossiers, de coordonner les échanges entre les membres et de suivre l'exécution des décisions.

Enfin, le Comité devra transmettre régulièrement aux pouvoirs publics des données statistiques sur la diffusion et l'utilisation des moyens de paiement scripturaux. Ces indicateurs permettront d'évaluer les progrès réalisés dans la transition vers les paiements électroniques et la réduction de l'usage des espèces.

R.E

## DESSALEMENT D'EAU DE MER

## La station de « Cap Djinet 2 » franchit le cap des 100 millions de m³

La Société algérienne des eaux de dessalement (SADE), filiale du groupe Sonatrach, a annoncé ce lundi que la station de dessalement d'eau de mer « Cap Djinet 2 » a atteint, au 1er août, une production cumulée de 100 millions

de mètres cubes d'eau dessalée depuis sa mise en service. Dans un communiqué, l'entreprise a indiqué que cette performance est le fruit des efforts continus des cadres et des employés de la station, ainsi que de leur en-

gagement à assurer la continuité du service public et à renforcer la sécurité hydrique du pays, dans le respect des normes les plus élevées de qualité et de fiabilité. La Société algérienne des eaux de dessalement a égale-

ment réaffirmé son engagement à poursuivre sa mission avec responsabilité, au service des citoyens et en soutien à la politique nationale visant à garantir la sécurité des ressources en eau.

R.E



CONSTANTINE  
(SECTEUR  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE)

## Formation sur la gestion numérique des archives



**D**es employés de la cellule des archivistes de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels ont bénéficié d'une session de formation consacrée à la gestion numérique des archives, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Abdelkrim Driss. Cette formation spécialisée a été organisée pour la première fois, dans le cadre d'un programme national, initié par le ministère de tutelle, en application d'une convention-cadre de partenariat avec la direction générale des archives nationales (DGAN) visant à moderniser la gestion administrative, renforcer la bonne gouvernance, valoriser les archives, assurer la continuité de l'action administrative en plus de l'accompagne-

ment de la transformation numérique dans les administrations et les établissements publics, a précisé le même responsable. Cette session de formation a permis aux concernés d'acquérir des connaissances et des techniques modernes dans le domaine de la gestion des documents et des archives, pour améliorer la performance des administrations publiques et être au diapason des transformations technologiques, a-t-il indiqué.

Assurer la protection et la numérisation des documents selon les normes de la DGAN, moderniser la gestion administrative publique, méthodes de classification des documents et de recherche numérique, principes de l'archivage électronique et de la gestion

des documents, sécurité, confidentialité et conservation à long terme des données, la transformation numérique et les mécanismes de préservation et de valorisation du patrimoine documentaire, sont les thèmes qui ont été abordés lors de cette session ayant compris des cours pratiques et théoriques, selon la même source.

M. Driss a ajouté dans ce contexte que la seconde phase de ce programme se poursuivra le début du mois de septembre prochain, pour cibler le maximum des archivistes chargés de la gestion des centres et instituts nationaux de la wilaya relevant du secteur de la formation et l'enseignement professionnels.

## M'SILA

**Lancement de projets de réhabilitation de routes**

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation de plusieurs routes de la ville de M'sila ont été lancés, a indiqué lundi le chef de daïra, Aymen Guidoumi.

Le même responsable a précisé à l'APS que ces projets portent sur l'entretien et la rénovation du revêtement des routes jouxtant la mosquée Ennasr, le marché couvert et le siège de la première sûreté urbaine ainsi que la route joignant la RN-60 au siège de la direction de l'éducation pour un coût de plus de 85 millions DA dégagés du programme d'appui au développement socio-économique des communes.

A cela s'ajoutent deux autres projets dont le premier concerne l'entretien de la double voie entre le rond-point à côté du siège du tribunal administratif et la double voie d'El Amayer sur une distance de 1,4 km pour une enveloppe financière de 39 millions DA, tandis que le second porte sur la réhabilitation de la route d'El Amayer en direction du pôle urbain sur une distance de 1 km et pour une enveloppe financière de 41 millions DA dégagé au titre du budget de wilaya 2026, selon la même source.

## MASCARA

**Des séjours balnéaires au profit de 400 jeunes**

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara organise, à partir de lundi, des séjours de détente au bord de la mer au profit de 400 jeunes de la région, a indiqué la direction.

Ces séjours s'inscrivent dans le cadre du programme "Camp de jeunes", financé par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de la jeunesse, a fait savoir la même source, ajoutant que l'initiative cible des jeunes âgés de 17 à 22 ans, adhérents des établissements de la jeunesse de la wilaya. Le premier contingent composé de 100 jeunes, a pris le départ, lundi à, destination de la plage de Marsa Ben M'hidi (wilaya de Tlemcen), a-t-on souligné.

Les bénéficiaires profiteront, jusqu'au début du mois de septembre prochain, de séjours de cinq jours à la plage de Marsa Ben M'hidi, avec hébergement dans les centres de vacances et de loisirs relevant du ministère de la Jeunesse, à raison d'un groupe par session.

Au cours de ces séjours, les jeunes participeront également à des activités culturelles, artistiques, récréatives et touristiques, encadrées par des animateurs des établissements de jeunesse de la wilaya, en collaboration avec des membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air et des échanges de jeunes.

Par ailleurs, la DJS a annoncé l'organisation prochaine d'un autre séjour de détente sur l'une des plages de l'Ouest algérien, au profit des adhérents des associations de jeunesse qui se sont distingués lors des différentes manifestations artistiques, culturelles et de jeunesse organisées au niveau de la wilaya par la même direction.

## AÏN TEMOUCHENT

**Orientation de plus de 2.700 nouveaux étudiants à l'université Belhadj Bouchaïb**

Quelque 2.759 nouveaux bacheliers (session juin 2026) ont été orientés vers l'Université Belhadj Bouchaïb d'Aïn Temouchent en prévision de la rentrée universitaire 2026-2027, a indiqué, lundi, le recteur de l'établissement, Abdellader Ziadi.

Ces étudiants ont été répartis entre 17 filières pédagogiques. Parmi eux, 500 étudiants ont été orientés vers les sciences économiques et commerciales, 366 vers les sciences et technologies et 402 vers la filière de droit, a précisé le même responsable.

Par ailleurs, 278 nouveaux étudiants ont été affectés aux sciences sociales, 230 aux sciences de la nature et de la vie, tandis que 217 étudiants ont été orientés vers la filière Langue et littérature arabes, a ajouté le Pr Ziadi.

Les responsables de l'Université Belhadj Bouchaïb prévoient que le nombre d'étudiants inscrits en première année au titre de la rentrée universitaire 2026-2027 dépassera les 3.000 étudiants, grâce notamment aux opérations de transfert d'étudiants qui restent à finaliser.

## MOSTAGANEM

**Cinq postes de surveillance dans les forêts pour prévenir les incendies**

Cinq postes de surveillance ont été installés au niveau des massifs forestiers de la wilaya de Mostaganem, afin de prévenir les incendies et d'assurer une intervention rapide en cas de départ de feu, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. Selon la même source, cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre du plan opérationnel de prévention élaboré par la Protection civile, en prévision de tout incident pouvant affecter les espaces forestiers de l'ensemble du territoire de la wilaya.

A ce titre, un premier poste de surveillance et de prévention a été installé dans la forêt de Daddas, située dans la commune de Khadra (daïra

d'Achâacha). Un deuxième poste a été implanté dans la forêt de Chouachi, chevauchant les communes de Hadjadj et Sidi Ali (daïra de Sidi Ali). Un troisième poste a été établi dans la forêt de Bourahma, qui s'étend le long du littoral des communes de Benabdelmalek Ramdane, Hadjadj et Sidi Lakhdar (daïra de Sidi Lakhdar), dans la partie Est de la wilaya.

Ces postes viennent s'ajouter à ceux déjà en place dans la forêt d'El Agboub, située dans la commune de Safsaf (daïra de Bouguirat), ainsi qu'à la forêt des Dunes, dans la commune de Stidia (daïra de Hassi Mamèche), au Sud-ouest de la wilaya, a précisé la même source.

Par ailleurs, la Protection civile a indiqué que la colonne mobile de wilaya d'Ouled Bouziane (commune de Sidi Lakhdar) demeure en état d'alerte permanente, afin d'intervenir en renfort des unités engagées sur le terrain en cas d'incendie.

En outre, la wilaya bénéficie de l'appui de la base principale d'intervention aérienne implantée à l'aéroport de Sayada, équipée de six avions spécialisés dans la lutte contre les incendies. Ces appareils sont destinés à intervenir dans les zones accidentées rendant difficile l'accès des véhicules et des engins de la Protection civile.

**Illizi : Plus de 1,3 MDA pour le développement du secteur de l'hydraulique**

Une enveloppe de plus de 1,34 milliard de dinars a été accordée, au titre de l'exercice 2026, au secteur de l'hydraulique de la wilaya d'Illizi pour la réalisation de six (6) opérations de développement susceptibles d'améliorer le service public, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'hydraulique (DH).

Retenus au titre du programme du secteur pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la consolidation des réseaux d'assainissement des communes de la wilaya, ces projets consistent en la réalisation d'un château d'eau d'une capacité de stockage de 1.000 m3 à alimenter le quartier d'Ain-El-Korse, commune d'Illizi, en sus de la réalisation, l'équipement et l'électrification des forages totalisant une profondeur de 2.000 m, a détaillé le DH, Lamine Farfari.

Le programme du secteur prévoit également la réalisation d'un château d'eau de 500 m3 pour alimenter, sur un linéaire de 2,5 km, de la localité de Merksseï,

commune de Debdeb, et la réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable devant desservir, sur une distance de neuf (9) km, les localités de Timerouline et Merksseï, ainsi que la ville de Debdeb. La réalisation d'un château d'eau aérien d'une capacité de 1.000 m3 à In-Amenas, l'extension à une dizaine (10) de km du réseau d'assainissement et le renforcement de la station de relevage quartier Ain-El-Korse, commune d'Illizi, font partie des opérations prévues au programme de développement du secteur.

Selon les responsables du secteur de l'hydraulique, ces projets de développement, retenus au titre de la prise en charge des préoccupations de la population locale, devraient contribuer au renforcement des installations, l'amélioration de la dotation en eau potable et du réseau d'assainissement.

## ORAN

### Avancement des travaux d'aménagement de plusieurs grands axes

Plusieurs grands axes de la ville d'Oran font actuellement l'objet de travaux d'aménagement lancés par les services de la wilaya dans le cadre d'un programme visant à améliorer le paysage urbain et à moderniser les espaces publics, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a effectué dimanche des visites d'inspection à plusieurs chantiers, notamment l'avenue Emir Abdelkader, le giratoire El Bahia et l'avenue El Bahia. Ces opérations s'inscrivent dans un programme global de réhabilitation des espaces publics et des principaux axes routiers, d'amélioration des conditions de circulation et de déplacement, ainsi que de valorisation de l'image urbaine de la capitale de l'Ouest algérien.

Le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de l'avenue Emir Abdelkader, dont le taux de réalisation a atteint environ 75%. A cette occasion, il a insisté sur le respect des normes de qualité, notamment en ce qui concerne l'utilisation de revêtements de qualité pour les trottoirs, afin de garantir la durabilité des ouvrages, d'améliorer le confort des citoyens et d'apporter une touche esthétique en adéquation avec l'importance de cet axe stratégique situé au cœur de la ville.

Lors de sa visite du chantier de l'avenue El Bahia, dont le taux d'avancement est de 68 %, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes techniques en vigueur et le calendrier fixé, rappelant que ce projet s'inscrit dans les opérations de réhabilitation des grands axes urbains et d'amélioration des conditions de déplacement des citoyens.

La visite a également porté sur le projet d'aménagement du giratoire El Bahia, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 78 %. Le wali a insisté sur l'achèvement du chantier dans les meilleurs délais, soulignant que cette opération contribuera à renforcer l'esthétique et l'attractivité de cet important carrefour, qui constitue l'une des principales entrées de la ville d'Oran. Par ailleurs, le wali d'Oran a présidé, dimanche, une réunion consacrée au suivi de la révision du Plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) du Grand Oran, qui regroupe les communes d'Oran, Bir El Djir, Es Senia, El Kerma et Sidi Chahmi. Il a insisté sur le respect des normes techniques et réglementaires, ainsi que sur la prise en compte des exigences du développement et des spécificités du territoire.

Il a également donné des instructions en vue d'accélérer la finalisation des délibérations des communes concernées, afin d'enrichir le projet de PDAU et de l'examiner avant sa présentation à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour approbation. L'objectif est de doter le Grand Oran d'une vision urbaine intégrée, adaptée aux mutations que connaît cette vaste agglomération et aux exigences du développement futur.

## SKIKDA

### Réception de plusieurs établissements scolaires dès la prochaine rentrée

Plusieurs établissements scolaires devront être réceptionnés dans nombre de communes de la wilaya de Skikda au titre de la prochaine rentrée (2026-2027), a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'éducation, Belkacem El Aïfa.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) dont trois nouveaux dans les communes de Benazouz (localité Ezzaouia), d'Azzaba (localité Gribissia) et d'El Hadaïk et un de remplacement à El Harrouch en plus de deux lycées au pôle urbain Messiouen au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sidi Mezghiche.

Le même source a fait état de préparatifs pour le lancement de la réalisation d'établissements de remplacement des CEM Boudekhan-Mohamed de la commune de Skikda, Mebarki-Tahar de la commune de l'Ouldja Boulbalout et 1er novembre d'El Harrouch, du lycée Abderrahmane-El-Kaouakibi d'El Harrouch et du lycée Mossaab Benomair d'Oum Toub.

Il est également prévu le lancement des travaux d'entretien au lycée Khetab-Brahim d'Ain Cherchar, selon la même source qui a indiqué le projet a été confié à une entreprise de réalisation en attendant le lancement "prochain" des travaux, tandis que la direction des équipements publics a pris en charge l'entretien du CEM Leghrib-Ali de Zerdaza.

## BORDJ BOU ARRERIDJ (AFFILIATION VOLONTAIRE AU RÉGIME DE RETRAITE)

### Campagne d'information au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger



Les services de la Caisse nationale des retraites (CNR) en coordination avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ont lancé lundi à Bordj Bou Arreridj une campagne d'information et de sensibilisation des membres de la communauté nationale à l'étranger sur le dispositif d'affiliation volontaire au régime de retraite permettant aux algériens exerçant une activité professionnelle à l'étranger de bénéficier de la retraite et de la couverture sociale. La cheffe de la cellule de communication de la CNR à Bordj Bou Arreridj, Ryma Rahmani, a précisé que ce dispositif prévu par le décret exécutif 22-351 du 18 octobre 2022 permet aux membres de la communauté nationale de s'affilier volontairement au régime de retraite et de bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie et de maternité ainsi que d'une pension ou une allocation de retraite lorsque les conditions légales sont remplies. Elle a ajouté que pour être admis à l'affiliation, le concerné doit être de nationalité algérienne, être immatriculé auprès des représentations di-

plomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, être âgé de moins de 55 ans à la date d'affiliation, exercer une activité professionnelle salariée ou une activité professionnelle et ne pas être assujéti à l'affiliation obligatoire au système national de sécurité sociale. Selon la même source, l'affilié arrivé à l'âge légal de retraite bénéficie d'une allocation de retraite et, en cas de son décès, ses ayants-droit peuvent bénéficier d'une retraite de réversion et de la couverture sanitaire de la maladie et de la maternité sur le territoire national. De son côté, le responsable de la cellule de communication de la CNAS, Kadour Fendi, le taux de cotisation a été fixé à 31,25 % du salaire de base déclaré dont 13 % pour l'assurance maladie et maternité et 18,25 % pour la retraite à condition que l'assiette de cotisation soit trois fois supérieure à la valeur du salaire de référence. Il a ajouté que les cotisations sont versées chaque trois mois durant le mois suivant l'échéance de chaque trimestre soit par un transfert bancaire, une carte de paiement ou cash

en monnaie étrangère convertible, soulignant que le retard de versement des cotisations entraîne des augmentations légales et la perte des droits liés aux périodes non-payées. Il a également indiqué que le droit à une pension de retraite est obtenu après 15 ans au moins de cotisations et est calculé sur la base de la moyenne des cotisations des 10 dernières années avec la possibilité de bénéficier de la validation des années manquantes dans la limite de cinq ans en contrepartie du versement des cotisations de rachat conformément à la législation en vigueur. L'affiliation volontaire au système national de la retraite est effectuée d'une manière électronique sur la plateforme numérique dédiée à cet effet à travers la création d'un compte et le dépôt des documents requis dont la carte d'immatriculation consulaire, l'acte de naissance, la première page du passeport et le document justificatif de l'activité professionnelle avant l'examen du dossier et la prise de décision sur cette demande, a-t-on indiqué.

## Boumerdes Des projets pour renforcer la collecte des déchets

La wilaya de Boumerdes s'attelle à la mise en œuvre de plusieurs projets destinés à renforcer ses capacités en matière de collecte, de tri des déchets ménagers et de préservation de l'environnement et du milieu, a-t-on appris lundi du directeur de l'environnement et de la qualité de la vie.

Selon M. Ali Aiouaz, ces projets, inscrits dans le cadre d'un programme sectoriel centralisé, visent à consolider les infrastructures et à élargir les interventions dans le domaine de la gestion des déchets.

Il s'agit notamment de la réalisation du 3e casier du Centre d'enfouissement technique (CET) de Corso (Est de la wilaya), d'une capacité de 6 millions de m3. Le taux d'avancement de ses travaux est actuellement estimé à 80 %.

Un 2e projet concerne la construction du 2e casier du CET de Zemmouri (Est), d'une capacité de plus de

220.000 m3, financé par le Fonds national de l'environnement et du littoral (FNEL) et inscrit au programme de l'Agence nationale des déchets.

Le 3e projet prévoit le renforcement des équipements du CET de Zaâtra, dans la périphérie de Zemmouri, avec l'acquisition d'une presse verticale à déchets, d'un bulldozer, de citernes, de deux camions et d'un tracteur agricole. La wilaya prévoit également de renforcer la collecte des déchets ménagers grâce à la généralisation progressive du tri sélectif. Dans une 1ère phase, 10 communes côtières seront dotées de 630 conteneurs de 770 litres et 240 litres, avant l'extension du dispositif à l'ensemble des communes de la wilaya.

Les conteneurs jaunes seront réservés à la collecte du carton et du plastique dans les cités d'habitations, les espaces publics et autres lieux, tandis que les conteneurs verts accueilleront les autres déchets.

## FOOT/TRANSFERT

**Gonzalo Garcia du Real Madrid à Fulham**

L'attaquant espagnol Gonzalo Garcia, 22 ans, quitte le Real Madrid où il a été formé, pour Fulham dirigé par son ancien entraîneur Alvaro Arbeloa, ont annoncé lundi les deux clubs.

Le buteur vient de boucler son meilleur exercice en pro, avec 8 buts pour le club merengue, dont 6 en championnat, avec notamment un triplé contre le Betis en janvier. Il s'est engagé pour la formation londonienne jusqu'en 2031, avec une année supplémentaire en option.

La presse espagnole a évoqué une indemnité de transfert autour de 40 millions d'euros, le Real conservant 30% des droits du joueur.

Fulham a confié cet été les rênes de l'équipe à l'Espagnol Arbeloa, qui reste sur une demi-saison au Real Madrid. Le technicien connaît Garcia depuis les années de formation de ce dernier.

Un autre jeune Espagnol a fait le trajet du Real à Fulham lundi: le milieu offensif César Palacios, 21 ans, qu'Arbeloa a lancé en Liga ces derniers mois.

**La Roma s'intéresse à Endrick**

Selon les informations de La Gazzetta dello Sport, Endrick, l'attaquant international brésilien du Real Madrid, pourrait faire l'objet d'un nouveau prêt. En effet, la Roma se serait positionnée sur l'ancien Lyonnais qui ne ferait pas partie des plans de José Mourinho. Tony D'Amico, le directeur sportif du club romain, se serait récemment rendu en Espagne pour étudier la faisabilité du dossier.

**L'Inter suit Diaby**

D'après Sky Sports, Moussa Diaby est dans les petits papiers de l'Inter Milan. Le club lombard s'est récemment renseigné sur l'ailier international français d'Al-Ittihad. Pour l'instant, le salaire perçu par l'ancien Parisien au sein de la formation saoudienne serait trop élevé pour l'Inter Milan.

**Reyna vers Strasbourg**

Comme l'annoncent L'Équipe et le journaliste Fabrizio Romano, Giovanni Reyna est tout proche de Strasbourg. En effet, le milieu international américain a donné son accord pour rejoindre le projet BlueCo. Le Borussia Mönchengladbach devrait encaisser 3 millions d'euros. La visite médicale du joueur de 23 ans serait prévue ce lundi.

**Direction le Qatar pour Aguerd**

Selon les informations de Foot Mercato, Nayef Aguerd se rapproche d'Al-Sadd. Le Marocain était suivi par Rennes notamment, mais devrait rejoindre le Golfe. Accord trouvé entre les deux clubs autour d'un prêt payant de 4 millions d'euros, assorti d'une option d'achat obligatoire de 11 millions d'euros. Reste à trouver un accord avec le joueur.

**Rebondissement dans le dossier Vinicius**

Vinicius est de retour au Real Madrid et a rencontré ses dirigeants. Selon The Athletic, le Brésilien a refusé la prolongation de contrat proposée par le club madrilène, mais les discussions continuent. Le club veut toujours prolonger son joueur. De son côté, Arsenal suit de près la situation. Selon AS, Mikel Arteta aurait appelé l'ailier pour lui indiquer que son rôle serait central s'il rejoignait l'Angleterre. Les Gunners seraient prêts à mettre 150 millions pour attirer le numéro 7 du Real.

**Tottenham veut Gakpo**

Décidément, Tottenham ne veut pas s'arrêter sur le marché des transferts. Selon les informations de Fabrizio Romano, Cody Gakpo serait une option très sérieuse. Les Spurs comptent intensifier leurs efforts pour recruter le Néerlandais, et les négociations devraient entrer dans une phase décisive. Le joueur de Liverpool est une option en plus de celle du joueur de Manchester City, Savinho.

**Grealish à l'Atlético ?**

Jack Grealish est dans l'impasse à Manchester City. De retour de son prêt à Everton, l'Anglais n'est pas parti en pré-saison avec le reste de l'équipe à cause d'une blessure. Selon The Guardian, l'ancien joueur d'Aston Villa serait suivi par l'Atlético de Madrid, qui pourrait lui offrir une porte de sortie inattendue.

**ALORS QU'IL SERA BIENTÔT EN FIN DE CONTRAT À SANTOS****Neymar, un doute pour la suite**

Alors qu'il sera en fin de contrat le 31 décembre avec Santos, Neymar est resté mystérieux sur la suite de sa carrière lundi soir. "Quand mon contrat se terminera, je réfléchirai à l'idée de rester à Santos, de partir ou d'arrêter de jouer. Je ne sais vraiment pas ce que je vais faire", a déclaré l'ancien Parisien, qui a mis un terme à sa carrière internationale cet été. Neymar a évité de se prononcer lundi sur une possible retraite à la fin de son contrat avec Santos, alors que son père a affirmé qu'il allait "continuer à jouer au football". L'ailier de 34 ans a mis un terme à sa carrière internationale sous le maillot du Brésil après la défaite de la Selecao en 8e de finale de la Coupe

du monde 2026 face à la Norvège, ponctuée d'un ultime penalty qui a vainement réduit l'écart (1-2), et terminée dans un torrent de larmes. Neymar est cependant lié par un contrat avec son club de cœur jusqu'en décembre.

"Quand mon contrat se terminera, je réfléchirai à l'idée de rester à Santos, de partir ou d'arrêter de jouer. Je ne sais vraiment pas ce que je vais faire", a-t-il déclaré quand on l'a interrogé sur son avenir, lors d'une vente aux enchères caritative qu'il organisait lui-même à São Paulo. "On y va petit à petit, match après match. Je me sens bien physiquement", a ajouté l'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain, plombé par une série de blessures ces dernières

années.

Son père et représentant, Neymar da Silva Santos, a également été interrogé à ce sujet. "Neymar adore jouer au football. Que va-t-il faire d'autre ? Il n'a pas encore de diplôme de médecine, alors il va continuer à jouer", a-t-il ironisé. Neymar est régulièrement raillé pour son mode de vie et a récemment été très critiqué pour avoir participé à un tournoi de poker au moment où ses coéquipiers disputaient un match de la Coupe sud-américaine au Venezuela. Santos doit affronter la semaine prochaine le club équatorien de Macará en 8e de finale de cette compétition.

AFP

**IL VIENT DE BOUCLER SON MEILLEUR EXERCICE EN PRO****Garcia transféré du Real Madrid à Fulham**

Gonzalo Garcia, 22 ans, quitte le Real Madrid où il a été formé, pour Fulham dirigé par son ancien entraîneur Alvaro Arbeloa, ont annoncé lundi les deux clubs. Le buteur vient de boucler son meilleur exercice en pro, avec 8 buts pour le club merengue, dont 6 en championnat, avec notamment un triplé contre le Betis en janvier. Il s'est engagé pour la formation londonienne jusqu'en 2031, avec une année



supplémentaire en option.

La presse espagnole a évoqué une indemnité de transfert autour de 40 millions d'euros, le Real conservant 30% des droits du joueur. Fulham a confié cet été les rênes de l'équipe à l'Espagnol Arbeloa, qui reste sur une demi-saison au Real Madrid. Le technicien connaît Garcia depuis les années de formation de ce dernier.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Les Verts tournent la page Vladimir Petković

La Fédération algérienne de football a annoncé, lundi, la fin de son contrat avec l'entraîneur suisse Vladimir Petković (62 ans), d'un commun accord, selon le communiqué publié sur ses comptes officiels.

La Fédération a remercié le technicien suisse ainsi que son staff, sans toutefois révéler le nom de son successeur à la tête de la sélection algérienne. Cette décision était attendue depuis plusieurs jours, malgré les informations affirmant que Petković refusait une résiliation à l'amiable. L'expérience du sélectionneur suisse à la tête des Verts s'est révélée décevante, comme en témoigne cette séparation compliquée. Depuis l'élimination de l'Algérie de la Coupe du monde 2026, les critiques se sont multipliées à son encontre. Beaucoup réclamaient la rupture de son contrat avec la Fédération. Fait surprenant, son contrat avait pourtant été prolongé seulement quelques jours avant le départ de l'équipe pour les États-Unis afin de disputer le Mondial 2026.

Nommé en 2024 pour succéder à Djamel Belmadi, Petković a dirigé la sélection algérienne lors de 33 rencontres, avec un bilan de 23 victoires, 5 matchs nuls et 5 défaites. Toutefois, ce sont surtout les résultats dans les grandes compétitions qui ont été jugés insuffisants. L'Algérie a été éliminée en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations face au Nigeria, mais la plus grande déception est survenue lors de la Coupe du monde 2026, avec une défaite contre la Suisse en huitièmes de finale. L'entraîneur a été vivement critiqué et tenu pour responsable de l'incapacité de son équipe à éliminer son propre pays d'origine. Il était donc devenu évident qu'il n'était plus le bienvenu et qu'il lui serait difficile de poursuivre sa mission. Hormis la qualification pour



la Coupe du monde, le bilan de Petković est resté en deçà des attentes, d'autant que l'effectif actuel de la sélection algérienne semblait capable d'obtenir de meilleurs résultats. L'enthousiasme qui avait accompagné sa nomination s'est progressivement transformé en profonde déception, en raison de plusieurs choix contestés : évoluer sans véritable avant-centre lors de certains matchs du Mondial, l'absence de stabilité dans le onze de départ ou encore des changements tactiques jugés

peu pertinents. C'est pourquoi la Fédération algérienne s'est rapidement mise à chercher une solution pour mettre fin à leur collaboration, estimant qu'il n'était plus possible d'espérer de nouveaux succès sous sa direction. Les supporters, quant à eux, avaient également très mal perçu son attitude lorsqu'il avait félicité les joueurs suisses après leur victoire en Coupe du monde, un geste considéré par beaucoup comme provocateur.

R.S

SADI PRIVILÉGIE UN ENTRAÎNEUR ESPAGNOL OU PORTUGAIS

## Benítez en tête de liste pour succéder à Petković

À l'indemnité du départ officiel de Vladimir Petković, la Fédération algérienne de football (FAF) s'est activée pour désigner un nouveau sélectionneur avant le début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027, programmés le mois prochain.

Selon plusieurs sources concordantes, le président de la FAF, Walid Sadi, privilégie un entraîneur issu de l'école espagnole ou portugaise. Le grand favori serait l'Espagnol Rafael Benítez, considéré comme le choix idéal de la Fédération. Fort d'une riche carrière à la tête de clubs prestigieux tels que Liverpool, le Real Madrid, Chelsea, l'Inter Milan, Naples et Valencia, le technicien de 66 ans possède

une solide réputation sur la scène internationale.

Si cette piste n'aboutit pas, la FAF envisagerait d'autres profils expérimentés, notamment le Portugais José Peseiro ainsi que l'Espagnol Roberto Martínez, ancien sélectionneur de la Belgique. D'autres noms figureraient également sur la liste des dirigeants algériens, parmi lesquels Marcelino, Félix Sánchez, ex-sélectionneur du Qatar, et Javi Gracia, passé notamment par Leeds United et Al-Sadd.

D'après le quotidien Compétition, la Fédération souhaite tourner la page de l'expérience Petković en misant sur un entraîneur capable de donner une nouvelle dynamique aux Fen-

necs. Malgré le précédent peu concluant de Lucas Alcaraz en 2017, la piste espagnole demeure la priorité.

La question financière ne devrait pas constituer un obstacle. La FAF serait prête à proposer un salaire attractif, comparable à celui de Petković, qui percevait près de 160 000 euros par mois. Afin d'accélérer le processus, la Commission technique nationale doit se réunir prochainement au Centre technique national de Sidi Moussa pour examiner les différents dossiers. L'objectif est de nommer rapidement un nouveau sélectionneur afin de préparer sereinement les prochaines échéances continentales.

R.S

FOOT / LIGUE 1

MOBILIS  
(TRANSFERTS)

## L'USM Alger recrute l'attaquant Mohamed Amine Gharbi pour trois saisons

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 "Mobilis" de football, a annoncé lundi la signature de l'attaquant Mohamed Amine Gharbi, en provenance de l'Olympique Akbou, pour un contrat de trois saisons, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision de l'exercice 2026-2027.

Agé de 22 ans, Gharbi s'est illustré sous les couleurs de l'Olympique Akbou lors de la saison écoulée, inscrivant quatre buts en 22 apparitions (901 minutes de jeu), dans une bonne saison ce qui suscite l'intérêt de plusieurs clubs avant que l'USM Alger ne parvienne à s'attacher ses services.

Originaire de Ain Oussera (wilaya de Djelfa), le jeune avant-centre de 1,87 m, se distingue par son gabarit athlétique, son pied gauche et sa capacité à évoluer en pointe de l'attaque. Formé à l'Olympique Akbou, il a progressivement gagné sa place au sein de l'équipe première, s'imposant comme l'un des jeunes attaquants prometteurs du championnat national. Avec ce recrutement, la formation algéroise espère renforcer son secteur offensif en misant sur un joueur au potentiel de progression important, conformément à sa politique axée sur la valorisation des jeunes talents capables de s'inscrire dans la durée.

Mohamed Amine Gharbi devient ainsi la cinquième recrue estivale de l'USM Alger après le milieu défensif Dirar Ben Saâdallah (Olympique Akbou), le milieu offensif Salah Eddine Bouziani (Paradou AC), le milieu de terrain Abderrauouf Benguit (CR Belouizdad) et le gardien Mohamed Idir Hadid (JS Kabylie).

Par ailleurs, les Rouge et Noir, dirigés par l'entraîneur sénégalais Lamine Ndiaye, poursuivent depuis une semaine leur premier stage de préparation d'intersaison à Ain Draham (Tunisie), en vue de la saison 2026-2027.

R.S

FOOT / LIGUE 1

## L'Ivoirien Diakité Ousmane s'engage avec l'ASO Chlef jusqu'en 2029

Le meneur de jeu ivoirien Diakité Ousmane s'est engagé jusqu'en 2029 avec l'ASO Chlef, en provenance

d'Inova Sporting Club, a annoncé mardi le club de Ligue 1 Mobilis de football. Cette signature s'inscrit dans la stratégie de la direction du club, en coordination avec la cellule de recrutement, visant à renforcer l'effectif avec des éléments de qualité capables d'apporter une plus-value technique et d'élever le niveau de compétitivité, en vue de relever les défis de la saison 2026-2027, a souligné le club dans un communiqué.

Sous la conduite de l'entraîneur en chef Abdelhak Belaid, la formation chélienne poursuit son stage précompétitif à Istanbul (Turquie).

Côté recrutement, l'ASO Chlef s'est montrée particulièrement active sur le marché des transferts en officialisant la signature de six nouveaux joueurs issus de différents passers : Said Amrani (défenseur central, ex-US Chaouia), Amir Aidouni (latéral droit, ex-USM Annaba), Abderrahim Hamdani (latéral gauche, ex-JS El-Biar), Mohamed Aaleldine Belarbi (milieu de terrain, ex-MB Rouissat), Zoubir Motrani (attaquant, ex-ES Mostaganem), Abdeljalil Bousalhi (défenseur central, ex-Académie Mechâl Tahaddi El Bordj).

La direction du club a enfin précisé que le marché des transferts reste ouvert jusqu'au 31 août. Deux à trois recrues supplémentaires sont encore espérées pour finaliser l'effectif, selon les besoins exprimés par l'entraîneur Abdelhak Belaid.

R.S

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS FÉMININE 2026

## Les Algériennes à un pas d'un exploit historique

Les sélections féminines du Maroc et de l'Algérie se sont qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine 2026. Les Marocaines ont assuré leur qualification après un match nul (0-0) face au Sénégal, tandis que les Algériennes se sont imposées 2-0 contre le Kenya lors de la troisième journée du groupe A.

Le Maroc accueille la CAN féminine 2026 du 26 juillet au 16 août, avec la participation de 16 sélections, dont trois équipes arabes : le Maroc, l'Algérie et l'Égypte. Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux quarts de finale.

Au stade Moulay Hassan de Rabat, les Lionnes de l'Atlas ont été tenues en échec par le Sénégal (0-0). Les Marocaines ont pourtant eu l'occasion de décrocher la victoire grâce à un penalty obtenu en seconde période. Yasmine Mrabet a

toutefois manqué sa tentative à la 66e minute. L'arbitre ayant ordonné de retirer le penalty deux minutes plus tard, la joueuse marocaine a une nouvelle fois échoué. Malgré ce nul, le Maroc termine en tête du groupe A avec 7 points, grâce à deux victoires et un match nul. Le Sénégal finit troisième avec 4 points (une victoire, un nul et une défaite).

### L'ALGÉRIE DOMINE LE KENYA ET POURSUIT SON PARCOURS

Dans l'autre rencontre disputée au stade Olympique de Rabat, l'Algérie a battu le Kenya 2-0. Marine Dafeur a ouvert le score dès la 14e minute sur un superbe coup franc direct. Linda Bendris a ensuite doublé la mise à la 23e minute d'un lob astucieux au-dessus de la gardienne kenyane. Grâce à cette victoire, les Guerrières du Désert terminent deuxième du

groupe avec 6 points, après deux succès et une défaite. Le Kenya clôt la phase de groupes à la dernière place, sans le moindre point.

### LES AFFICHES DES QUARTS DE FINALE

Le 8 août, le Maroc disputera son quart de finale au stade Moulay Hassan de Rabat contre le deuxième du groupe B. L'Algérie jouera le même jour au stade Moulay Rachid de Casablanca face au leader de cette même poule. Le classement du groupe B reste toutefois indécis avant la dernière journée. La Côte d'Ivoire occupe provisoirement la première place avec 4 points, devant le Burkina Faso et la Tanzanie, qui comptent chacun 3 points. L'Afrique du Sud ferme la marche avec 1 point, laissant le suspense entier quant aux futurs adversaires du Maroc et de l'Algérie.

R.S

CENTRAFRIQUE

## Reprise des audiences criminelles au tribunal de Bangui

Les audiences criminelles ont repris lundi au tribunal de Bangui après près de deux ans d'interruption, un retard attribué à des difficultés financières, ont indiqué les autorités judiciaires de la République Centrafricaine.

Cette interruption a entraîné une accumulation de dossiers en attente de jugement et un allongement de la détention provisoire de nombreux accusés.

"Ce retard est principalement lié au contexte économique, qui n'a pas permis de mobiliser à temps les ressources nécessaires. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement de la Cour d'appel", a déclaré le procureur général près la Cour d'appel de Bangui, Jean Vidal Damas.

Quelques jours plus tôt, le ministre de la Justice, Arnaud Djoubaeye Abazene, a expliqué que cette session vise également à désengorger les prisons de Bangui, confrontées à une surpopulation carcérale.

Une trentaine de dossiers seront examinés, portant notamment sur des crimes de sang, des crimes économiques, dont des détournements de deniers publics, ainsi que des affaires de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

EST DE LA RDC

## le mécanisme vérification du cessez-le-feu bloqué

Le Mécanisme conjoint de vérification élargie (MCVE+), chargé de contrôler le respect du cessez-le-feu entre Kinshasa et l'AFC/M23, demeure à l'arrêt près de quatre mois après sa création officielle à Montreux. À la mi-juillet 2026, trois officiers des FARDC ont été déployés à Goma pour représenter l'armée congolaise au sein du dispositif. Quelques jours après leur arrivée, l'un d'eux a été expulsé des zones contrôlées par l'AFC/M23, empêchant le lancement des activités du mécanisme.

Cet épisode illustre la profonde défiance qui persiste entre les deux parties. Kinshasa dénonce une expulsion « sans raison valable » et estime qu'elle vise à retarder la mise en œuvre du mécanisme. L'AFC/M23 affirme, de son côté, que l'officier concerné ne correspondait pas à l'identité communiquée dans les documents officiels. Le mouvement soutient également qu'il s'agit d'un ancien agent des renseignements militaires congolais, qu'il soupçonne d'avoir été envoyé à des fins de renseignement. Des sources congolaises évoquent plutôt une erreur administrative dans la transmission des identités, tout en reconnaissant le parcours de l'officier dans les services de renseignement. Ce différend continue de bloquer un mécanisme pourtant essentiel pour vérifier les violations du cessez-le-feu dénoncées par les deux camps.

GUERRE AU SOUDAN

# Les défections s'élargissent au sein des paramilitaires FSR

Au Soudan, les défections militaires dans les rangs des Forces de soutien rapide (FSR) qui s'opposent à l'armée soudanaise, depuis avril 2023, se multiplient. Ce dimanche 2 août, un groupe de 45 combattants des FSR a atteint Omdourman où il a été accueilli par des unités de l'armée.

Trois chefs de paramilitaires, originaires du Kordofan du Nord, conduisaient le groupe de déserteurs. Cette nouvelle défection s'ajoute à d'autres qui ont eu lieu, depuis le début de l'année. Elle conforte une tendance accrue et qui coïncide avec les avancées récemment réalisées par l'armée soudanaise, au Kordofan du Nord.

Les 45 combattants ont déserté les rangs des FSR avec leurs armes lourdes, véhicules militaires et différentes munitions. Les trois chefs à leur tête - Othman al Nour, Ali el-Zein et Younes Idriss - sont tous originaires de la ville de Bara, au Kordofan du Nord, récemment reprise, une nouvelle fois, par l'armée. Ils ont évoqué un « racisme tribal » et « des salaires impayés » comme raisons



pour leurs désertions. Ce nouveau coup dur porté aux Forces de soutien rapide au Kordofan du Nord s'ajoute à celui d'al-Nour el-Kobba et de Ali Rezkallah, alias Savna, autres chefs militaires des FSR qui ont fait défection, en mai dernier. Selon l'armée, ses adversaires subissent un effondrement majeur sur les différents fronts de combat,

surtout au Kordofan du Nord. Confortée par ses avancées dans cette région, l'armée appelle d'autres factions des FSR à se rendre. Durant les deux dernières semaines, l'armée a également annoncé que des centaines de dissidents l'ont rejoint. Les experts expliquent cette série de défections par la pression militaire qui s'accroît et par

les divisions au sein des paramilitaires. Entretemps, une frappe de drone visant l'État du Darfour du Nord, a tué 35 personnes, dimanche 2 août, a rapporté, dans un communiqué, un groupe de défense des droits humains, Emergency Lawyers, qui accuse l'armée régulière soudanaise d'être responsable.

ROYAUME-UNI

## L'«Opération Forteresse» de Nigel Farage pour chasser les migrants



La crise attise les populismes partout sur le continent. Au Royaume-Uni Nigel Farage, patron du parti d'extrême droite Reform UK dont la popularité rend crédibles les ambitions de diriger le pays, vient de présenter son plan pour lutter contre l'immigration illégale.

Les prochaines élections auront lieu dans trois ans... Mais Nigel Farage, porté par des sondages favorables, se voit déjà Premier ministre... Il a lancé sa campagne, principalement sur l'immigration et les traversées de la Manche : « Je suis certain que sous mon gouvernement, il n'y aurait plus de traversées en 15 jours », a-t-il lancé.

C'est presque une déclaration de guerre.

Alors que les traversées de la Manche représentent un quart des arrivées dans le pays, son adjoint à la tête du parti Reform, Zia Yusuf, dévoile l'opération Forteresse pour « stopper l'invasion » : « Nous créerons une

unité de surveillance intégrée pour faire de nos frontières les plus surveillées du monde. Toute embarcation qui tentera une traversée illégale sera interceptée par notre armée et ramenée en France ».

Le Royaume-Uni verse chaque année près de 800 millions d'euros à la France pour empêcher les traversées, par ailleurs en baisse cette année. Reform ne compte pas négocier avec Paris.

« Il est tout à fait légal, selon nous, de renvoyer des gens embarqués sur des bateaux de fortune vers un pays sûr. Bien sûr, ils ne seront pas forcément les bienvenus en France, mais nous ne ferons qu'aider ! », ajoute Nigel Farage.

Le parti promet de quitter la Cour européenne des droits de l'homme dès son arrivée au pouvoir.

GHAZA

# L'ONU dénonce la poursuite des agressions sionistes

Les Nations unies ont dénoncé la poursuite des frappes aériennes, des bombardements et des tirs menés par les forces de l'occupation sioniste dans différentes zones de la bande de Ghaza au cours des deux derniers jours, ayant fait des dizaines de martyrs palestiniens.

Le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, a indiqué, dans des déclarations faites lundi, que les rapports du ministère palestinien de la Santé faisaient état de plus de 150 martyrs, durant le mois de juillet écoulé, soit "le bilan mensuel le plus élevé depuis le début de l'année". Il a précisé que la majorité des frappes s'est concentrée dans le centre de Ghaza, dans une zone géographique représentant moins de la moitié de la superficie de l'enclave, où se concentre la majorité des 2,1 millions d'habitants. A cet effet, le responsable onusien a souligné que le droit international humanitaire "impose la protection des civils et des infrastructures civiles", ajoutant que "les établissements de santé ne doivent pas être ciblés". Par ailleurs, les partenaires des Nations unies ont mis en garde contre l'impact persistant des restrictions de financement imposées par l'occupant sur la pénurie de fournitures médicales essentielles, notamment l'insuline pour les diabétiques et les médicaments pour les maladies cardiaques.



LE BILAN S'ALOURDIT À 73.377 MARTYRS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 73.377 martyrs et 174.230 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué, hier mardi, par les

autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de deux martyrs ainsi que 10 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 1.252 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.120 autres ont été blessés, tandis que les corps de 804 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

R.I

## RESTRICTIONS SIONISTES À GHAZA

### Trois décès quotidiens parmi les malades du cancer

Trois patients atteints de cancer meurent chaque jour dans la bande de Ghaza en raison du manque de traitements et des restrictions de déplacement, imposées par les forces de l'occupation sioniste, a indiqué mardi une source médicale palestinienne, alertant sur une situation "catastrophique". Selon le directeur médical du Centre du cancer de Ghaza, le Dr Mohammed Abou Nada, environ 11.000 malades du cancer font face à une dégradation de leur état de santé, dans un contexte marqué par l'absence de traitements essentiels et l'arrêt des services de soins spécialisés dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus de deux ans d'agression génocidaire sioniste. Il a ainsi précisé, dans ce contexte, que "la pénurie de médicaments et de traitements nécessaires en-

traîne des décès quotidiens liés aux complications de la maladie", faisant état de "trois décès quotidiens parmi les cancéreux". Mohammed Abou Nada a également fait état de près de 4.000 patients disposant de transferts médicaux pour un traitement ou un diagnostic à l'étranger, sans pouvoir quitter le territoire en raison des restrictions en vigueur, imposées par l'armée sioniste. La bande de Ghaza souffre, en outre, de l'absence de services de radiothérapie et d'une grave pénurie de médicaments de chimiothérapie, ainsi que de dommages subis par les centres de soins spécialisés, du fait de l'agression génocidaire sioniste, aggravant la souffrance des patients et limitant les options thérapeutiques. A cet effet, les autorités palestiniennes de la santé

ont appelé les institutions sanitaires internationales à "intervenir en urgence afin de fournir les traitements spécialisés et de faciliter l'évacuation des patients nécessitant une prise en charge à l'étranger". Samedi dernier, le Centre des droits de l'homme à Ghaza avait déjà alerté sur la situation des patients atteints de cancer, confrontés à des difficultés croissantes d'accès aux traitements et aux soins en raison de la dégradation du système de santé dans l'enclave. D'après les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), jusqu'à la fin décembre 2025, environ 12.500 patients atteints de cancer de différentes catégories d'âge se trouvent dans la bande de Ghaza, dont 122 enfants.

R.I

## LE RAPPORT ONUSIEN SUR LE "GÉNOCIDE MÉDICAL" À GHAZA

### Une preuve de plus sur l'horreur de l'occupant (MAE palestinien)

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué que le document d'analyse établi par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, Tialing Mofokeng, constitue une preuve de plus sur l'horreur de l'occupant sioniste à l'encontre des Palestiniens dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué publié mardi et repris par l'agence de

presse Wafa, le ministère palestinien a expliqué que ce document intitulé : "Collectif d'études sur le génocide médical : le génocide reproductif en tant que crise de santé publique" constitue "une preuve de plus à même de documenter le ciblage par l'entité sioniste de l'infrastructure et du système de santé palestiniens, ainsi que les dimensions juridiques et humanitaires des crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de

Ghaza". Il a, à cet égard, souligné la véracité des conclusions du document sur le "génocide reproductif" commis par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, en détruisant les installations de maternité et d'accouchement, en privant les femmes de soins de santé, de nourriture, d'eau et de médicaments, en imposant des conditions qui mettent en danger la vie des mères, des fœtus et des nouveau-nés, et en sapant la capacité du peuple palestinien à survivre et

à perdurer au fil des générations". Le MAE palestinien a souligné, enfin, que "le cadre juridique contenu dans le document s'applique également à ce que le peuple palestinien subit en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, en termes de raids sur les hôpitaux et les centres de santé, d'obstruction du travail des ambulances, d'interdiction des déplacements des patients et des équipes médicales et de blocus des villes et des camps".

R.I

## SYRIE

### Incursion des forces sionistes dans le village de Maariya

Les forces d'occupation sionistes se sont infiltrées hier mardi dans le village de Maariya, situé dans le bassin du Yarmouk, à l'ouest de la campagne de Daraa, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA.

La même source a indiqué que les forces sionistes ont effectué une incursion limitée dans la partie ouest du village, et perquisitionné plusieurs maisons civiles, avant de se retirer sans procéder à des arrestations. Elle a ajouté que les forces d'occupation sionistes poursuivent, depuis lundi, les travaux de déblaiement et de réouverture d'une ancienne route de terre au nord de Wadi Al-Raqad, près du village de Maariya, à l'aide d'un bulldozer accompagné d'un char et d'une camionnette. L'entité sioniste continue de violer l'accord de désengagement de 1974 par ses incursions répétées dans le sud de la Syrie, ainsi que par le pillage de maisons civiles, l'arrestation d'habitants, le déblaiement de terrains et les tirs d'artillerie et d'autres armes.

## ESPACE AÉRIEN LIBANAIS

### La FINUL recense 125 violations sionistes

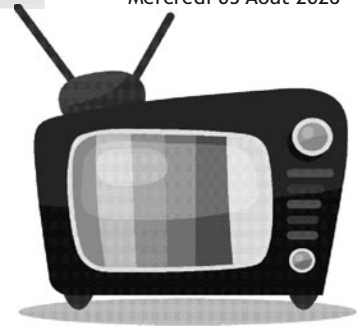
La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a déclaré avoir enregistré 125 violations sionistes de l'espace aérien libanais entre jeudi et dimanche, pour un temps de vol total dépassant 418 heures. Des drones de surveillance et des drones armés sionistes ont également été repérés à proximité ou au-dessus des positions de la FINUL dans les secteurs est et ouest, selon la mission onusienne. Citant la FINUL, le porte-parole adjoint des Nations unies, Farhan Haq, a indiqué lors du point de presse quotidien qu'une importante activité militaire sioniste était en cours sur le terrain dans le sud du Liban, comprenant d'importants travaux de génie et des mouvements de troupes actifs.

Au cours du week-end dernier, les soldats de la paix ont enregistré plusieurs incidents de tirs d'artillerie de l'armée sioniste dans les deux secteurs, ainsi que dans les zones situées au nord du fleuve Litani. Dans un incident distinct, les forces de maintien de la paix ont observé une activité militaire sioniste dans les eaux territoriales libanaises samedi et dimanche. Haq a déclaré que les forces de maintien de la paix "continuent de se heurter à des obstacles qui restreignent leur liberté de mouvement dans le sud du Liban". Vendredi, des patrouilles de la FINUL ont rencontré des barrières routières temporaires érigées par l'armée sioniste dans les deux secteurs, limitant leurs déplacements dans le secteur est et sur la route côtière de Naqoura, dans le secteur ouest, avant que la route ne soit rouverte et que la circulation ne reprenne.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



**TF1**  
**21h10**

**Sirènes**



Leila, une élève promiseuse de l'école de police, se distingue par ses performances théoriques exceptionnelles. Cependant, sa dernière évaluation sur le terrain se solde par un échec retentissant, laissant ses collègues perplexes et déçus. E

**arte** **La prisonnière de Bordeaux**

**21h06**



Les épouses de deux détenus purgeant une peine dans le même pénitencier développent un lien de parenté surprenant.

**TF1**  
**21h10**

**Rupture pour tous**



Mathias Lonisse a trouvé sa vocation. À la tête de la société Love is Dead, il se spécialise dans les ruptures, offrant à ses clients la possibilité de mettre fin à leurs relations sans avoir à faire face à la douleur de l'annonce.

**T18**

**La loi de...**

**20h40**



Pauline, devenue avocate après une séparation d'avec son mari avec qui elle est en instance de divorce, est commise d'office dans sa première affaire pénale. Elle doit assurer la défense d'Alain, un agriculteur soupçonné d'avoir incendié la ferme de son frère.

**france 2**

**Code Rouge**



**21h10**

Jess Li se rend chez Sir George Chapman, le directeur de la World Pacific Medicine, pour l'interviewer mais la situation prend très vite une tournure dramatique. A bord de l'avion, un autre corps est découvert par Nolan.

**CANAL+**

**Ma frère**

**20h50**



Shaï et Djeneba, amies de longue date. Elles sont toutes les deux, pendant quelques semaines, animatrices d'une colonie de vacances. Le film aborde leur relation avec les enfants et leur rôle d'animatrice, mais aussi leurs difficultés personnelles, familiales et romantiques.

**RMC LIFE**

**Cold Case**

**21h10**



Atteinte de la maladie d'Alzheimer, Charlotte lutte contre l'oubli, mais des souvenirs troublants de son passé refont surface, notamment ceux entourant la mort tragique de son mari, assassiné en 1990. Sa mémoire défaillante la pousse à revisiter des moments clés de cette période sombre.

**Pour le reboot des X-Men : Samara Weaving décroche le rôle tant convoité d'Emma Frost X**



Marvel Studios aurait choisi Samara Weaving, vedette de Wedding Nightmare, pour incarner Emma Frost dans son prochain film X-Men du Marvel Cinematic Universe (MCU).

Les têtes pensantes du Marvel Cinematic Universe ont longuement hésité avant de trancher. Le réalisateur Jake Schreier et le président des studios Marvel, Kevin Feige, ont ainsi rencontré de nombreuses candidates potentielles pour incarner la célèbre mutante télépathe.

Après une série d'essais approfondis, le choix final s'est finalement porté sur Samara Weaving. Connue pour ses performances remarquées dans des films de genre comme Wedding Nightmare et sa Deuxième Partie ou la franchise Scream, l'actrice apporte une intensité et un magnétisme parfaits pour camper la Reine Blanche du Club des Damnés.

Ce choix de casting marque une étape importante dans la préparation de ce projet titanesque, destiné à intégrer les célèbres super-héros mutants au sein de la chronologie principale de Marvel. Les fans de la première heure scrutent désormais le moindre détail concernant le reste de la distribution, impatients de découvrir qui donnera la réplique à la comédienne. Emma Frost est peut-être moins connue que des personnages comme Cyclope, Jean Grey ou Wolverine, mais elle possède une histoire de plusieurs décennies dans les comics. Elle a fait ses débuts dans les années 1980 et est principalement connue pour ses pouvoirs télépathiques ainsi que sa capacité à adopter une forme de diamant presque indestructible. On ignore encore si cette nouvelle incarnation du personnage sera une méchante ou si elle rejoindra les X-Men en tant qu'héroïne. Emma Frost est déjà apparue dans des projets en prises de vues réelles, notamment dans X-Men : Le Commencement et X-Men: Days of Future Past, où elle était interprétée par January Jones. Elle a également rejoint le roster du très suivi Marvel Rivals en tant que Vanguard lors de la saison 2, en avril 2025.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Siège social**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Siège de la rédaction**  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 028 53 59 96**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

## Mila : Lancement de la manifestation culturelle "Notre été est créativité" dédiée aux enfants

La maison de la culture M'barek El Mili, à Mila, a accueilli, lundi, les activités de la manifestation culturelle "Notre été est créativité" avec la participation d'enfants des communes de la wilaya. Le programme de la manifestation, initiée par le ministère de la Culture et des Arts, comprend neuf ateliers pour enfants dont "mon histoire, mon théâtre", "la voix du musée", "stand up comedy", "Zenkat El Hakawati oua El Goual", a précisé à l'APS le directeur de la culture et des arts, Mounir Moussi. Également, cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 1er septembre qui s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de tutelle à pour but de promouvoir la pratique culturelle et artistique chez les enfants, de développer leur créativité durant les vacances d'été et de mettre en avant leurs talents. Cette activité est également une opportunité pour découvrir les talents des enfants pour les prendre en charge à travers les structures culturelles qui constituent des espaces d'apprentissage, de créativité et d'expression. A noter que quiconque souhaite participer aux activités programmées et encadrées par des spécialistes peut s'inscrire sur les pages officielles sur les réseaux sociaux des structures culturelles du secteur de la culture et des arts qui demeurent ouvertes durant toute la période de cette manifestation.

## La 79<sup>e</sup> édition du Festival du film de Locarno : "Revolutionaries Never Die" sera présenté

Le documentaire palestinien "Revolutionaries Never Die", réalisé par Mohanad Yaqubi, a été sélectionné pour concourir dans la catégorie "Concorso Cineasti del Presente" (Cinéastes du présent) lors du 79<sup>e</sup> Festival international du film de Locarno, qui se tiendra en Suisse, du 5 au 15 août. Coproduction palestinienne, belge et qatarie, "Les révolutionnaires ne meurent jamais" explore l'héritage créatif de la regrettée cinéaste libanaise Jocelyne Saab à travers un dialogue cinématographique et d'archives centré sur 16 de ses films documentant les révolutions et les luttes arabes entre 1973 et 1983. Au début des années 1990, alors que les conflits au Liban touchaient à leur fin, Saab a méticuleusement rassemblé et conservé la grande majorité des images qu'elle avait tournées durant la première partie de sa carrière. Elle a déposé onze boîtes contenant 115 bobines de film et de son aux archives du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) à Paris. Après la disparition de Saab en 2019, l'Association Jocelyne Saab a entrepris de préserver son héritage, en confiant au cinéaste et archiviste Mohanad Yaqubi le soin de cataloguer et de restaurer la collection. « Les révolutionnaires ne meurent jamais » est un hommage à une cinéaste arabe indépendante, ayant œuvré à une époque troublée et ayant documenté des lieux et des personnes aujourd'hui disparus. À partir de fragments de films présentés chronologiquement, se dessine un portrait fascinant et saisissant du cinéaste. Travailler avec des films historiques revient à explorer les aspects les plus obscurs de la matière : ouvrir de nouvelles perspectives sur le temps et la mémoire. Cela permet des réarrangements susceptibles de modifier le contexte, chaque nouvel agencement d'images au sein d'une séquence ayant un impact sur notre présent. Se pencher sur le passé est un acte qui transforme notre perception et remet en question nos convictions. Le projet a pris son essor après avoir remporté le Grand Prix du Meilleur Projet en Post-Production lors de la dernière édition du Cairo Film Connection, ainsi qu'une bourse spéciale de mentorat du Rough Cut Lab Africa (RCLA). Sa sélection à Locarno coïncide avec l'annonce d'accords de vente et de distribution internationaux, élargissant ainsi ses perspectives de diffusion mondiale et sa portée auprès d'un public international plus vaste.

## Le Prix international Maria Callas 2026 : Sumi Jo récompensée

La soprano coréenne Sumi Jo est devenue la première musicienne asiatique à recevoir le prix spécial Maria Callas, une distinction italienne annuelle récompensant les contributions à l'opéra et à la musique classique dans le monde. Ce prix s'inspire du prestigieux héritage des Arènes de Vérone, où Maria Callas a débuté sa carrière italienne, et est organisé en partenariat avec la ville de Vérone et d'importantes institutions culturelles. Parmi les lauréats précédents figurent le metteur en scène Franco Zeffirelli et le baryton Leo Nucci. La cérémonie s'est déroulée le 2 août, date anniversaire des débuts historiques de Maria Callas à l'opéra italien, dans « La Gioconda », aux Arènes de Vérone en 1947. Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire des débuts internationaux de Jo, qu'elle célèbre avec une série d'activités mondiales, notamment la sortie de son album commémoratif «Continuum», la deuxième édition du Concours international de chant Sumi Jo et une vaste tournée à l'étranger. Jo célébrera également cet événement marquant par un concert en Corée, au Seoul Arts Center Concert Hall le 4 septembre. Parmi les précédents lauréats figurent le réalisateur italien de cinéma et d'opéra Franco Zeffirelli et le baryton italien Leo Nucci.

N.C

## CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AMMAN

# L'Algérienne Oumnia Hanader rafle le prix du meilleur court métrage

La septième édition du Festival international du film d'Amman – Awal Film s'est conclue, dimanche, par une grande cérémonie de clôture à la Citadelle d'Amman, en Jordanie.

Placé sous le thème "Au-delà du cadre", le festival a mis en lumière des films qui prolongent leur impact bien après la fin du générique, en encourageant les spectateurs à s'intéresser aux histoires, aux idées et aux expériences humaines. Dans la catégorie Long métrage de fiction arabe, le film libanais "Un monde triste et beau", réalisé par Cyril Aris, a remporté le premier prix L'Iris noir ainsi que le prix du public.

Le film irakien "Le gâteau du président", réalisé par Hasan Hadi, a reçu le prix du jury, tandis que Mohamed Rashad a été sacré meilleur premier scénario pour le film égyptien "La colonie". Hasan Akil a reçu le prix du meilleur premier rôle masculin pour "Un monde triste et beau" et Eya Bellagha celui de la meilleure première actrice pour le film tunisien "D'où vient le vent".

Dans la catégorie Longs métrages documentaires arabes, "Habibi Hussein", du réalisateur palestinien Alex Bakri, a reçu le Prix Iris noir. Le documentaire syrien "L'Autre Côté du soleil", réalisé par Tawfik Sabouni, a remporté le Prix du jury, le Prix FIPRESCI et le Prix du public.

Dans la compétition de courts métrages arabes, le film algérien "Bimo", réalisé par Oumnia Hanader, a remporté le premier prix L'Iris noir. Bimo est le premier film d'Oumnia Hanader. Son histoire c'est : Sihem



vit à Marseille et essaie de s'en sortir, jusqu'au jour où sa mère lui apprend que son frère a pris la mer pour la rejoindre. Née en 1999 à Ténès en Algérie, Oumnia Hanader grandit à Marseille. Après le bac, elle intègre l'Université de Poitiers et le Conservatoire Régional d'Art Dramatique. Diplômée d'une licence en Littérature et Sciences Politiques, elle découvre l'écriture scénaristique aux côtés du collectif Tribudom, à Paris. Entrée sur les bancs de la CinéFabrique en 2024, elle écrit son premier court métrage de fiction, Bimo (2025), sélectionné au Festival de Cannes en sélection officielle de la CINEF 2025 et au Festival Côté court de Pantin 2025. En parallèle, elle développe Aziz, pour le

quel elle a été Lauréate des Ateliers d'Aflam à Marseille. Le film a reçu le prix du public au Concours de scénarios du Département de l'Eure, Moulin d'Andé-CECI en 2023, la Plume de Cristal du meilleur scénario de court métrage au Festival Valence scénario 2023, le Prix CNC Talent du meilleur projet de court métrage et le Prix Agence du Court Métrage au WIPP 2023. Elle poursuit également sa carrière de comédienne au cinéma et se fait remarquer dans les courts métrages Fille (2023) de Lili Cazals ou encore La Vérité (2023) de Malou Lévêque, sélectionné à Premiers Plans en 2025 et qui lui a valu le prix d'interprétation féminine.

Dans la même catégorie, le film jordanien "Ambush",

réalisé par Yassmina Karajah, a été désigné meilleur film jordanien. La réalisatrice marocaine Sanaa El Alaoui a reçu le prix du jury pour "Aicha", le film jordanien "Passport Wedding" d'Abdallah Al-Ziadi a reçu une mention spéciale, et "Cleanse the Streets", réalisé par Aysha Shahaltough, a remporté le prix du public. Dans la catégorie Long métrage narratif internationale, le film sud-africain "Laundry", réalisé par Zamo Mkhwanazi, a remporté à la fois l'Iris noir et le prix du public, tandis que le film "belge We Believe You", réalisé par Charlotte Devillers et Arnaud Dufey, a reçu le prix du jury.

N.H

## Mawlid Ennabaoui: La première phase du concours "Rihlat Ennour" destiné aux enfants est lancée

Le Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr a abrité la première phase du concours scientifique et éducatif "Rihlat Ennour" (Voyage de la lumière), destiné aux enfants et organisé à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, avec la participation de plus de 600 enfants (filles et garçons), Djazaïr âgés de 9 à 16 ans, issus de 63 wilayas. Cette épreuve constitue "la première phase éliminatoire de ce concours, qui sera suivie de trois autres étapes, au terme desquelles les candidats ayant obtenu les meilleures notes seront qualifiés pour la finale, laquelle verra

le sacre de trois lauréats des prix de cette compétition scientifique et éducative". À l'occasion du lancement de la compétition, le président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazaïr, Moussa Ismail, a souligné que ce concours vise à "enseigner la Sira du Prophète (QSSSL) aux enfants, à travers ses nobles vertus et sa tolérance, tout en leur inculquant les vraies valeurs religieuses et morales". Des récompenses financières ont été prévues pour encourager les jeunes à participer à ce concours et à évaluer leurs connaissances sur la vie du Prophète Mohammed (QSSSL), afin de les

inciter à suivre son exemple et d'incarner en eux les valeurs éducatives qui doivent caractériser l'enfant musulman et le jeune de demain. Les résultats et les informations relatives au concours seront publiés sur les pages de Djamaâ El-Djazaïr sur les réseaux sociaux, afin de permettre aux enfants et à leurs parents de suivre les résultats et différentes étapes de la compétition, ajoute le communiqué, précisant que la cérémonie de distinction des lauréats se tiendra à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui écharif.

R.C

## Nombres croisés

|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|-----|---|---|---|---|---|---|
| I   |   |   |   |   |   |   |
| II  |   |   |   |   |   |   |
| III |   |   |   |   |   |   |
| IV  |   |   |   |   |   |   |
| V   |   |   |   |   |   |   |
| VI  |   |   |   |   |   |   |

### HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

### VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

## Grille muette N° 1113

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

### Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

## Mots croisés grille N° 1113

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

### Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

## Plus de 450 kg de pierres de cristal saisis, trois personnes arrêtées

La Police nationale malgache a déclaré lundi avoir saisi plus de 450 kilogrammes de pierres de cristal d'origine illégale à Ambatondrazaka, dans l'est de Madagascar, et arrêté trois personnes impliquées dans leur transport. Selon la Police nationale, cette opération a été menée en collaboration avec la direction régionale des Mines. L'enquête a conduit à la découverte, dans la même localité, de 13 sacs remplis de pierres de cristal ainsi que d'un important bloc de cristal dissimulé dans de la boue. L'affaire a été transmise aux services des mines, qui poursuivent les investigations afin de déterminer l'origine des pierres et les circonstances de leur exploitation et de leur transport.

### SÉTIF

## Repêchage des corps de quatre enfants morts noyés dans un bassin d'eau

Les corps de quatre enfants morts noyés dans un bassin d'eau dans la commune d'Ain Lahdjar, dans la wilaya de Sétif, ont été repêchés lundi, indique un communiqué de la Protection civile.

"Les secours de la Protection civile sont intervenus, lundi à 15h24, pour repêcher et évacuer les corps de quatre (4) enfants morts noyés dans un bassin d'aquaculture, d'une longueur de 60 mètres et d'une profondeur de 15-20 mètres, au lieu-dit Douar Rmada, dans la commune d'Ain Lahdjar, Daïra d'Ain Azel", précise la même source. L'opération a mobilisé "un groupe de plongeurs, un groupe de reconnais-

sance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), un camion de secours et trois ambulances", selon le communiqué.

### OUARGLA

## Lancement d'un concours des jeunes dédié au film mobile

Un concours de production film-mobile, usant des Smartphones, visant l'encouragement de la production cinématographique en milieu des jeunes durant la période estivale a été lancé mardi dans la wilaya de Ouargla à l'initiative de la maison locale de la culture "Moufidi Zakaria", ont indiqué les organisateurs. Placé sous le signe "Un été filmé par notre jeunesse" et vise à meubler la scène culturelle en cette période estivale, ce concours, s'étalant du 4 au 25 août courant, est destiné aux

### Météo

|             |    |            |    |
|-------------|----|------------|----|
| Alger       | 31 | Tizi Ouzou | 30 |
| Tiaret      | 33 | Béjaïa     | 29 |
| Constantine | 29 | Oran       | 30 |

Mercredi 05 Aout 2026

### ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 74 décès et 1951 blessés en une semaine

Soixante quatorze (74) personnes sont décédées et 1951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1er août, à travers le territoire national, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, où 28 personnes sont décédées et 54 autres ont été blessées dans 40 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8875 interventions ayant permis de sauver 6354 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 2112 autres et d'évacuer 388 personnes

vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade de 19 personnes. En outre, 3 morts dans des réserves d'eau ont été également enregistrés durant la même période, souligne le bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2730 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, (292), Batna (128) et Blida (101).

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, également, pour l'extinction de 309 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

### ETHIOPIE

## 14 morts après un glissement de terrain dans un monastère

Quatorze personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans un glissement de terrain ayant enseveli des pèlerins dans un monastère de la région éthiopienne de l'Amhara (nord), a indiqué mardi le responsable du diocèse à la presse.

Le glissement de terrain s'est produit lundi vers 07h00 à Sela Dingay, à environ 200 kilomètres au nord-est de la capitale Addis Abeba, après de fortes pluies tombées durant la nuit, accompagnées d'éclairs et de tonnerre, selon Megabe Hadis Neka Tibe Ababu, responsable du diocèse.

Une coulée de boue et de rochers a dévalé une colline et enseveli une partie du monastère orthodoxe Tsadkane Mariam, où se trouvaient plu-

sieurs pèlerins.

"Quatorze fidèles qui priaient dans le monastère ont été tués sur le coup. Trois personnes gravement blessées ont été transportées à l'hôpital", a poursuivi Megabe Hadis Neka Tibe Ababu, précisant que le bilan était "définitif".

Les autorités locales de la zone de Shewa-nord, où se trouve Sela Dingay, avaient fait état lundi de la mort de 14 personnes, évoquant un "séisme et un glissement de terrain soudain", sans fournir davantage de précisions. En juillet 2024, au moins 257 personnes avaient été tuées dans un glissement de terrain dans le sud du pays. En mars, 80 personnes avaient également perdu la vie dans des inondations et des glissements de terrain.

### "FORMULA STUDENT UK 2026"

## Baddari distingue les étudiants lauréats



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdelah (Alger), la cérémonie de distinction de l'équipe d'étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El Harrach qui a remporté le prix de la meilleure première participation au concours international "Formula Student UK 2026". Dans son allocution à l'occasion, le ministre a affirmé que ce prix "témoigne du niveau scientifique et académique de l'Université algérienne", ces étudiants ayant arraché cet exploit lors de l'une des plus importantes compétitions internationales, notamment dans la conception, la fabrication et la gestion de projets de voitures de course.

Il a ajouté que "l'Université algérienne s'oriente résolument vers +l'université de l'autonomisation+ qui permet à l'étudiant de transformer ses idées innovantes en

projets nationaux, contribuant à la dynamique économique du pays". Le ministre a rappelé, dans ce sens, la place qu'occupe désormais l'Université algérienne à l'ère de "l'Algérie nouvelle" qui "accorde une importance particulière aux compétences scientifiques". Pour sa part, le représentant de l'équipe ayant participé à ce rendez-vous international, l'étudiant Lyes Mohamed Monzir, a affirmé que ce prix "est le fruit d'une année complète de travail et de persévérance, voire de sacrifices", réaffirmant l'engagement de l'équipe à continuer à développer ses projets et à représenter l'Algérie dans les plus grandes compétitions mondiales, ce qui "reflète les capacités de l'étudiant algérien dans les domaines de l'ingénierie et de l'innovation". L'intervenant a salué l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et innovateurs, pour leur permettre de contribuer à l'édification de l'économie nationale.

De leur côté, plusieurs membres de l'équipe, composée de 44 étudiants, ont souligné que ce projet constitue "une expérience pratique distinguée visant à établir une passerelle entre l'université et le secteur industriel, à travers la concrétisation des connaissances académiques en un projet d'ingénierie intégré", avant d'évoquer les difficultés et les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication, affirmant que la détermination et la qualité de l'encadrement leur ont permis de concrétiser ce succès. A cette occasion, M. Baddari a adressé ses félicitations à l'étudiante en médecine Rayane Sekour, médaillée d'or au championnat de "Karate One-Series A", affirmant que ces réalisations illustrent "la vision stratégique tendant à moderniser l'Université algérienne, tant dans les domaines de l'ingénierie, de la conception, de la fabrication et de l'entrepreneuriat que dans celui du sport universitaire".